



Lettre d'information N°118 – Novembre 2023

Et si la France réussissait sa Stratégie Nationale Bas Carbone ?

1 / 5

Ce serait une victoire historique pour la lutte contre le changement climatique, mais aussi pour le développement économique et social du pays. La SNBC (*lire en note 1*) vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030 et de 75% d'ici 2050, par rapport au niveau des émissions de 1990.

Pour y parvenir, la France doit engager une transition énergétique ambitieuse, qui repose sur le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, la sobriété et l'économie circulaire. La SNBC implique également une transformation profonde des secteurs clés de l'économie, comme l'agriculture, l'industrie, le bâtiment et les transports sans oublier les habitudes de consommation des citoyens.

Cette transition représente un défi majeur, mais aussi une opportunité unique de créer des emplois, de renforcer la compétitivité, de préserver la santé et la biodiversité, et de renouer avec la souveraineté et la solidarité nationale et européenne. La réussite de la SNBC dépend de la mobilisation de tous les acteurs : l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises, les associations et structures intermédiaires et, bien sur, les citoyens. Chacun a un rôle à jouer et une responsabilité à assumer. La SNBC est une chance pour la France de montrer son leadership environnemental annoncé depuis l'Accord de Paris et les locataires successifs de l'Elysée ainsi que son engagement en faveur d'un avenir plus durable et plus juste pour tous.

Pour réussir sa SNBC d'ici 2050, la France doit fortement accélérer la transition vers une économie bas carbone dans tous les secteurs d'activité. Cela implique de mettre en œuvre une série de mesures ambitieuses, notamment sur les trois axes suivants :

- **Développer les énergies renouvelables** (ENR – *lire en note 2*) : la France doit poursuivre le développement des énergies renouvelables, notamment l'éolien, le solaire et l'hydraulique. Cela permettra de réduire la dépendance aux énergies fossiles et de produire de l'énergie propre et durable.
- **Améliorer l'efficacité énergétique** : la France doit investir dans l'efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie dans tous les secteurs. Cela passe par la rénovation des bâtiments, l'amélioration des performances des appareils électriques et le développement des transports propres.
- **Diversifier les sources d'énergie** : la France doit diversifier ses sources d'énergie pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles. Cela passe par le développement du nucléaire, de l'hydrogène vert et d'autres technologies émergentes.

En plus de ces mesures, la France doit également s'appuyer sur une forte mobilisation de l'ensemble de la société civile pour réussir sa SNBC. Cela passe par l'éducation, la sensibilisation et la participation des citoyens à la transition écologique ainsi que par la formation, initiale et continue, des professionnels.

Développer les énergies renouvelables

Voici quelques actions concrètes que la France pourrait mettre en œuvre pour accélérer la transition vers une économie bas carbone :

- **Se fixer des objectifs plus ambitieux** : la France pourrait se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre plus ambitieux que ceux de la SNBC qui fixe actuellement un objectif de 32 % d'ENR dans



la consommation finale brute d'énergie en 2030. Cependant, cet objectif pourrait être encore plus ambitieux pour accélérer la transition vers une économie bas carbone.

- Rendre les ENR plus compétitives : la France pourrait prendre des mesures pour rendre les énergies renouvelables plus compétitives par rapport aux énergies fossiles. Cela pourrait passer par des subventions, des allègements de taxes, des tarifs préférentiels ou des quotas d'énergie renouvelable sans oublier de décorrélérer le prix de l'électricité de celui du gaz, enfin ! (*lire en note 3*).
- Renforcer la fiscalité carbone : la France pourrait renforcer celle-ci pour inciter les collectivités, les entreprises et les particuliers à réduire leurs émissions. Cela pourrait passer par une augmentation du prix du carbone ou par l'introduction d'une taxe carbone sur les transports.
- Réduire les obstacles au développement des ENR : la France pourrait prendre des mesures pour réduire les obstacles au déploiement de toutes ces énergies, tels que le sont actuellement les procédures administratives complexes et trop longues ou les conflits d'intérêts.
- Investir dans la recherche et développement : la France pourrait investir davantage dans la recherche et le développement pour améliorer les performances des technologies renouvelables et en réduire les coûts, ainsi que de soutenir les entreprises innovantes.

La réussite de la SNBC de la France est un défi collectif majeur, tant il est nécessaire pour lutter contre le changement climatique et garantir un avenir durable pour le pays. Et la transition vers les ENR est l'un des voies les plus prometteuses. Voici quelques exemples de projets concrets que la France pourrait mener pour accélérer leur développement :

- Développer l'éolien en mer : compte tenu de la configuration et de la longueur de son littoral (métropole et outre-mer) la France dispose d'un important potentiel d'éolien maritime et océanique.
- Développer le solaire photovoltaïque : technologie mature et compétitive qui pourrait être déployée à grande échelle en France en s'approvisionnant en Europe, si la filière française ne peut fournir les technologies et/ou les produits nécessaires.
- Développer la biomasse : laquelle est une source d'énergie renouvelable qui peut être utilisée pour produire de l'électricité, de la chaleur et du carburant vert.
- Développer l'hydrogène vert : cet hydrogène, contrairement au gris ou au bleu (*lire en note 4*), est une source d'énergie propre et durable qui pourrait être utilisée pour remplacer les énergies fossiles dans de nombreux secteurs, comme les transports lourds (cargos, camions, bus, avions et certains trains non électrifiables).
- Réhabiliter le solaire thermodynamique (pour le chauffage et/ou l'eau chaude sanitaire) où la France avait une expertise indéniable dans les années 1980/90 et dont' il serait aisé de reconstruire la filière.

Améliorer l'efficacité énergétique

Pour réussir sa SNBC d'ici 2050, la France doit améliorer son efficacité énergétique de manière significative. En effet, celle-ci permet de réduire la consommation d'énergie, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Quelles sont les actions autant prioritaires que concrètes que la France doit mettre en œuvre pour améliorer son efficacité énergétique ?



1. Encourager la sobriété énergétique de tous les consommateurs pour tous les usages.
2. Rénover les bâtiments est l'un des moyens les plus efficaces pour améliorer leur efficacité énergétique. La France doit mettre en place des programmes ambitieux de subventions à l'investissement et d'incitations fiscales pour encourager les propriétaires à rénover leurs bâtiments et leurs locataires à en faire le meilleur usage.
3. Améliorer les performances des appareils électriques : la France pourrait mettre en place de nouvelles normes d'efficacité énergétique pour les appareils électriques. Leur application permettrait de réduire leur consommation et, en même temps, d'augmenter leur durée de vie.
4. Développer les transports propres : la France pourrait soutenir le développement des transports propres, ou mobilité douce, tels que le train, le métro, le tramway, les autres transports en commun non carbonés, le vélo et la marche. Sachant que la mobilité pèse environ 30% des émissions de gaz à effet de serre, dont les deux tiers sont liés aux véhicules particuliers et comme l'expérience le prouve, ces modes de transport « doux » permettent de réduire la consommation d'énergie liée aux déplacements, particulièrement celle liée aux énergies fossiles.
5. Développer la recherche et le développement : la France pourrait investir plus massivement dans la recherche et le développement, tant publics que privés, pour développer de nouvelles technologies, de nouveaux matériaux plus efficaces et de nouveaux usages.
6. Créer un cadre réglementaire autant favorable que contraignant : la France pourrait mettre en place un cadre réglementaire très favorable à l'efficacité énergétique, par exemple en imposant des normes d'efficacité énergétique pour les bâtiments neufs et à rénover et pour les appareils électriques, tout en étant le moteur essentiel au sein de l'Union pour obtenir ce résultat.
7. Soutenir les acteurs de l'efficacité énergétique : la France pourrait soutenir les acteurs de l'efficacité énergétique, tels que les entreprises générales de rénovation énergétique et les consultants et experts en efficacité énergétique, aptes à accompagner les donneurs d'ordres face aux fortes évolutions du marché.
8. Sensibiliser le grand public : la France pourrait mener de larges campagnes de sensibilisation pour informer le public sur l'importance de l'efficacité énergétique. Ces campagnes sensibiliseraient les citoyens aux gestes simples qu'ils peuvent adopter pour réduire durablement leur consommation d'énergie.

Sur le point N°2 listé ci-dessus, comme d'autres pays européens, la France a un parc immobilier ancien et énergivore, qui représente une part importante de ses émissions de gaz à effet de serre (*lire en note 5*). La rénovation énergétique de ces bâtiments est donc un enjeu majeur pour la transition écologique de notre pays. Les programmes de subventions à l'investissement et d'incitations fiscales sont des outils efficaces pour encourager les propriétaires à rénover leurs bâtiments. Ils permettent de réduire le coût des travaux, ce qui est un obstacle majeur pour nombre d'entre eux. Encore faut-il que ces programmes soient ambitieux et ciblés sur les bâtiments les plus énergivores. Ils doivent également être simples à comprendre et à mettre en œuvre. Les donneurs d'ordres, autant publics que privés, doivent être conseillés et accompagnés efficacement sur le terrain et lesdits travaux être sérieusement évalués après réception pour que tous les acteurs puissent en tirer tous les enseignements utiles.

Diversifier les sources d'énergie

Pour réussir sa SNBC d'ici 2050, la France doit diversifier ses sources d'énergie pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et faire face aux risques géopolitiques internationaux qui s'aggravent et risquent de durer.



Voici quelques actions concrètes que la France pourrait mettre en œuvre pour diversifier ses sources d'énergie :

- Développer les ENR (lire ci-dessus).
- Renforcer la disponibilité du parc nucléaire existant : la France dispose d'un parc important, mais elle doit investir dans la modernisation de ses centrales pour garantir leur sûreté, leur compétitivité tout en augmentant leur durabilité.
- Augmenter la puissance du parc nucléaire, notamment par de nouvelles filières (*lire en note 6*).
- Développer l'hydrogène vert : comme déjà évoqué ci-dessus, c'est une source d'énergie propre et durable qui pourrait être utilisée pour remplacer les énergies fossiles dans de nombreux secteurs.
- Développer les énergies marines : la France dispose d'un important potentiel d'énergies marines, telles que l'éolien offshore et l'énergie houlomotrice ou marémotrice.

L'échec n'est pas permis

Si la France échoue à mettre en œuvre sa SNBC en 2050, elle devra faire face à plusieurs conséquences négatives, notamment :

- Une augmentation des émissions de gaz à effet de serre ne lui permettra pas d'être en mesure de respecter ses engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique. Cela pourrait entraîner des impacts négatifs sur l'environnement, tels que la hausse du niveau de la mer et la mise en danger de ses zones urbaines littorales, l'augmentation des événements météorologiques extrêmes et de leurs impacts, tels que les sécheresses, les inondations, les canicules, les tempêtes, la montée du niveau de la mer et la perte de biodiversité.
- Une dépendance accrue aux énergies fossiles : la France ne sera pas en mesure de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, ce qui la rendra plus vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole et du gaz, ou de l'électricité produite avec du charbon.
- Une perte d'attractivité économique : face aux pays qui auront réussi leur transition écologique et qui bénéficieront d'un avantage concurrentiel sur les marchés des ENR, de l'efficacité énergétique et de la mobilité durable, la France ne sera pas en mesure de profiter des opportunités économiques offertes par ladite transition tout en supportant la hausse inéluctable des prix des énergies fossiles,
- Une augmentation de sa « sinistralité écologique » dégradant son attractivité et sa notation internationale.
- Une possible dégradation de la qualité de vie en France que des millions d'étrangers, entrepreneurs, touristes (*lire en note 7*) ou candidats à l'immigration nous envient.
- Une dégradation de la santé de ses citoyens, exposés à des pollutions de l'air, de l'eau et des sols plus importantes, ainsi qu'à des risques sanitaires liés aux maladies infectieuses, aux allergies, aux cancers, etc.
- Une augmentation des inégalités sociales et territoriales, entre les populations les plus vulnérables aux effets du changement climatique et celles qui disposent de plus de moyens pour s'y adapter ou s'en protéger.
- Enfin, une remise en cause de la crédibilité et du leadership de la France sur la scène internationale, qui s'est engagée à respecter l'Accord de Paris sur le climat, à jouer au « bon élève » en Europe et à soutenir les pays en développement dans leur lutte contre le réchauffement climatique.



Pour éviter toutes ces conséquences néfastes, il est donc essentiel que la France respecte ses engagements et mette en œuvre sa SNBC de manière efficace et cohérente. Cela implique une mobilisation de tous les acteurs : l'État, les collectivités, les entreprises, les associations et les citoyens. Maintenant.

Cela nécessite également une vision à long terme, une planification stratégique (*lire en note 8*) et un suivi régulier pour l'évaluation des résultats permettant de corriger cette planification.

En un mot, cela exige de faire de la politique avec un grand **P**.

Nos pouvoirs exécutif et législatif en sont-ils capables ?

Si cette note d'information succincte éveille des attentes ou des questions au sein de votre entreprise ou de votre organisation, DCR Consultants se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion vers ce que le marché attend et ce qui pourrait vous être profitable.



Denis CHAMBRIER

Consultant Senior

denischambrier@dcr-consultants.com

Mobile : 06.7777.1883

Cordiales salutations.

Note N°1 : [SNBC](#)

Note N°2 : [ADEME : accélérer la transition vers les ENR](#)

Note N°3 : [Prix de l'électricité calé sur celui du gaz](#)

Note N°4 : [Hydrogène gris, bleu et vert](#)

Note N°5 : Selon le ministère de la Transition écologique, environ 5,2 millions de logements en France, soit 17 % du parc, sont des passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE). Ces logements consomment beaucoup d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage, parfois même la climatisation. Ils représentent environ 25 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur du bâtiment en France.

Note N°6 : [DCR Consultants Lettre N°100 janvier 2022](#)

Note N°7 : près de 9% du PIB français en 2019 avant la crise sanitaire.

Note N°8 : Le haut commissariat au plan (HCP) est une instance indépendante créée en 2020 pour éclairer les choix stratégiques du gouvernement en matière de développement durable. Il est présidé par l'ancien ministre François BAYROU, qui a nommé une quarantaine d'experts issus de différents horizons. Le HCP a pour mission de produire des rapports et des avis sur les grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux du pays, en tenant compte des objectifs de la transition écologique. Ses recommandations ne sont pas contraignantes, mais elles visent à orienter les politiques publiques vers une croissance plus verte et plus solidaire. Parmi ses travaux, le HCP a rendu un avis sur le projet de loi climat et résilience, adopté en juillet 2021, dans lequel il souligne la nécessité d'accélérer la transition écologique tout en garantissant la justice sociale et la compétitivité économique.